

## **Quartier du Centre Historique**

### **Ville d'Orgon**

**CA Terre de Provence**

*1 087 habitants*



## 34% de la population des quartiers prioritaires de la CA Terre de Provence vit sur le QPV du Centre Historique

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires	Part des QPV parmi l'ensemble de la population communale
Châteaurenard - Roquecoquille	1 029	32,2%	6,5%
Châteaurenard - Centre Ancien	1 081	33,8%	6,9%
Orgon - Centre Historique	1 087	34,0%	35,0%
Total des QPV de la CA Terre de Provence	3 197	100,0%	16,9%
Total des QPV de la France métropolitaine	4 800 000	-	-
Châteaurenard	15 780	-	-
Orgon	3 109	-	-
CA Terre de Provence	57 602	-	-
Pays d'Arles	141 163	-	-

Source : CGET & Insee 2013

**1 087 habitants résident dans le quartier prioritaire du Centre Historique.** A l'échelle de la CA Terre de Provence, ils représentent 34% de la population habitant les quartiers de la Politique de la ville de la CA.

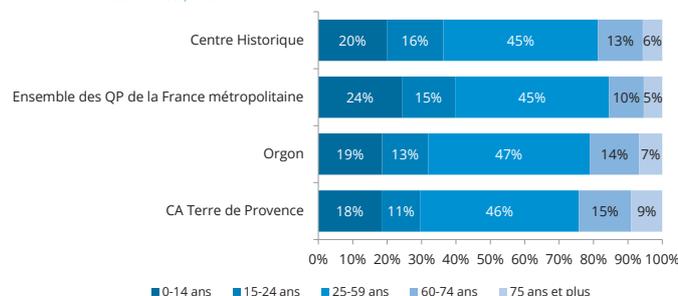
Par ailleurs, 35% des habitants d'Orgon vivent sur ce quartier prioritaire.

### Note méthodologique :

L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

## Une structure de la population du quartier proche de celle de la ville d'Orgon

Répartition de la population par tranches d'âge  
Source : Insee, RP 2010

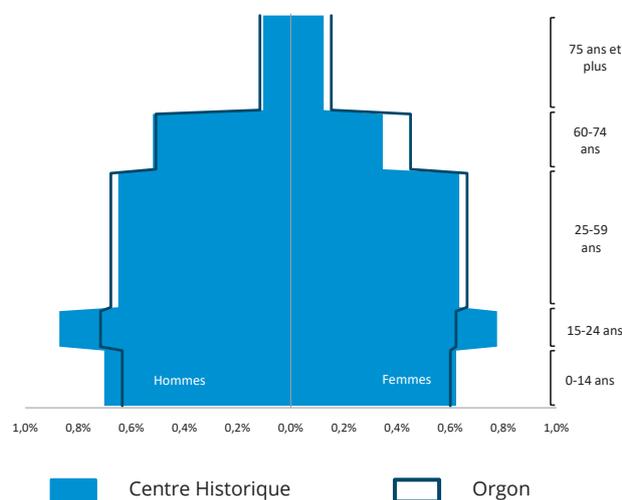


A l'image à l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier du Centre Historique possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi, 36% de sa population a moins de 25 ans (**220 enfants de moins de 15 ans et 180 jeunes de 15-24 ans**). La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente 45% des habitants du quartier (**490 personnes**).

19% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 140 personnes de 60-74 ans et 60 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre illustre la plus forte représentativité des jeunes de 15-24 ans dans le quartier du Centre Historique au regard de la population d'Orgon, mais aussi une proximité de la structure par âge du quartier par rapport à la ville d'Orgon.



## Deux fois plus de 60-74 ans que de 75 ans ou plus sur le quartier

L'indice de jeunesse est un indicateur du niveau de vieillissement de la population. **Dans le quartier, cet indicateur est de 1,5.** C'est-à-dire qu'il y a 1,5 fois plus de moins de 20 ans dans le quartier que de 60 ans et plus (contre un rapport de 2,1 en moyenne sur les QP de France métropolitaine et de 1,2 sur Orgon).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Centre Historique	1,5	141	62	2,3
Ensemble des QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Orgon	1,2	449	209	2,1
CA Terre de Provence	1,0	8 435	4 991	1,7

Source : Insee, RP 2010

L'indice d'évolution des générations âgées est supérieur à l'indice observé au niveau de la CA. **Le quartier compte ainsi 2,3 fois plus 75 ans ou plus que de 60-74 ans.**

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement plus important qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale).

### Note méthodologique :

**L'indice de jeunesse** rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

**L'indice d'évolution des générations âgées** rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

## Des ménages de plus grande taille que la moyenne des quartiers prioritaires de France métropolitaine

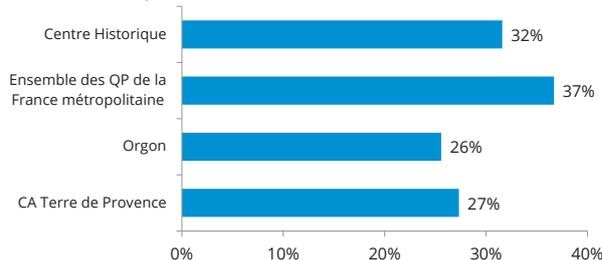
	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Centre Historique	2,6	418
Ensemble des QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Orgon	2,6	1 216
CA Terre de Provence	2,4	22 974

Source : Insee, RP 2010

**Le nombre de ménages dans le quartier est estimé à 420, soit 2% de la CA et 34% d'Orgon.**

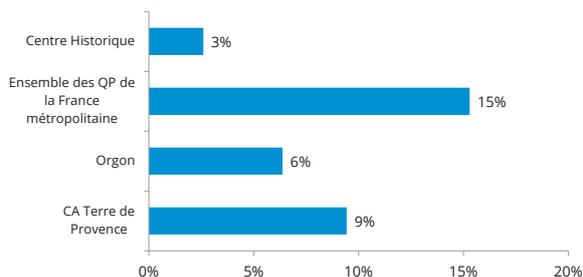
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est la plus élevée des territoires de comparaison : 2,6 contre 2,3 sur les QP de France métropolitaine et 2,6 sur Orgon.

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages  
Source : Insee, RP 2010



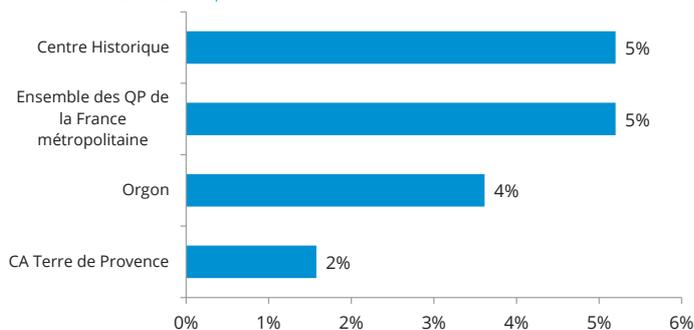
La proportion de personnes seules reste importante dans le quartier du Centre Historique. **On estime ainsi à 130 le nombre de personnes seules dans le quartier. Parmi elles, 60 sont des femmes et 70 des hommes (44% et 56%).**

Part des familles monoparentales  
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des familles monoparentales, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Mais contrairement à ce constat global, la part des familles monoparentales est très faible sur le quartier Centre Historique, à l'instar de la ville d'Orgon 3 et 6% contre 15% sur l'ensemble des QPV de France métropolitaine).**

Part des ménages de 6 personnes et plus  
Source : Insee, RP 2010



**5% des ménages du quartier sont des ménages de 6 personnes ou plus (20 ménages).** La part de ces ménages de grande taille est plus importante qu'au niveau de la CA (2%).

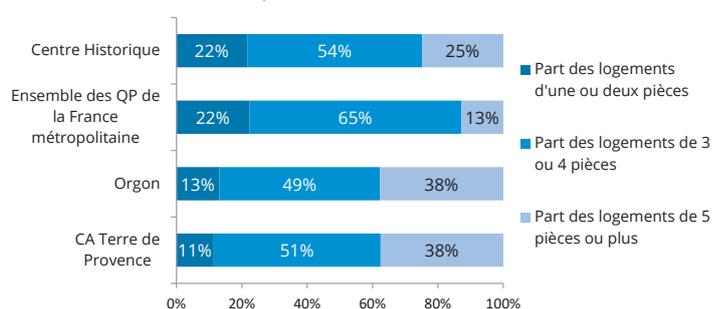
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

## Un quart des ménages vivent dans un logement de grande taille

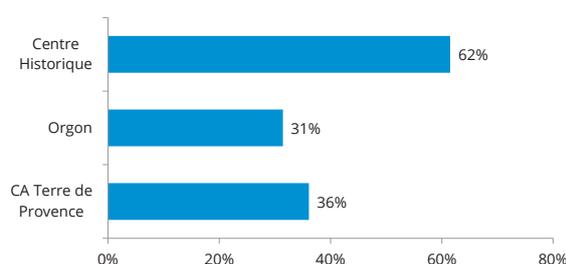
Malgré que le nombre de personnes par ménage dans le quartier soit plus élevé qu'en moyenne sur la CA ou Orgon, la proportion de **T1 ou T2** y est plus élevée (**22% des résidences principales contre 11% sur la CA, soit 90 environ**). La proportion de logements de grande taille (T5) atteint 25% (100 logements), contre 38% à l'échelle de la CA.

La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle de la CA, puisqu'elle atteint **62%, soit environ 260 ménages**.

Répartition des logements selon le nombre de pièces  
Source : Insee, RP 2010



Part des ménages locataires de leur logement  
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



### Note méthodologique :

La part des ménages locataires du graphique ci-dessus n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSofi 2013 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires, n'est pas disponible pour cette source. Les données des territoires de comparaison sont par contre issues de la source RP.

## 22% de la population du quartier est étrangère

Territoire	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Centre Historique	238	22%
Ensemble des QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Orgon	338	11%
CA Terre de Provence	2 716	5%

Source : Insee, RP 2010

**22% de la population du quartier est étrangère, soit environ 240 personnes.** A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que dans les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (5% d'étrangers en moyenne dans la CA et 11% sur Orgon).

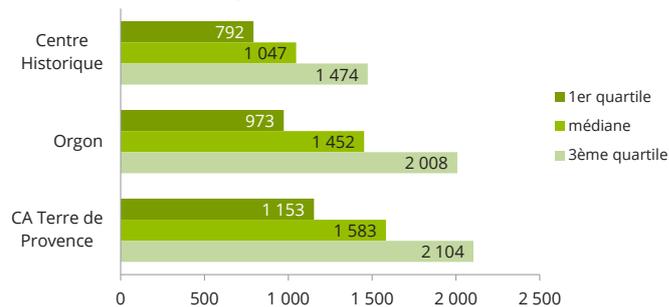
## Un niveau de vie médian de 1 047€ par mois

**Avec un niveau de vie médian de 1 047€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 540€ avec celui de la CA.**

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 360€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 630€ que ceux de la CA.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation  
(en euros)

Source : Insee, FiloSoFi 2013

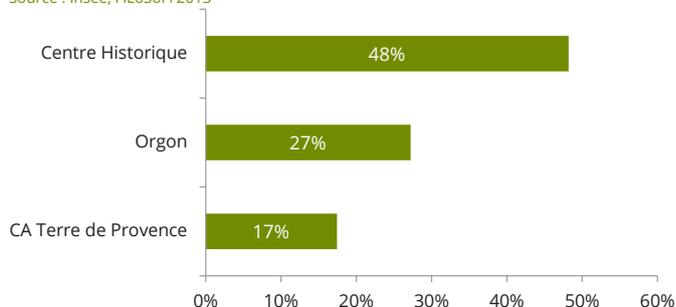


### Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2013. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

## 48% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté  
Source : Insee, FiloSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé dans le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la CA. Ainsi, **48% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 520 personnes.**

### Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

## 18% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Centre Historique	75	17,9%	17	58	4,1%	13,9%
Orgon	147	12,1%	39	108	3,2%	8,9%
CA Terre de Provence	1 681	12,1%	475	1 206	2,1%	5,2%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

**18% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 75 ménages.** La proportion est ainsi supérieure de **6 points** à la moyenne de la CA mais très inférieure à ce qu'on observe globalement sur l'ensemble des QPV de France métropolitaine.

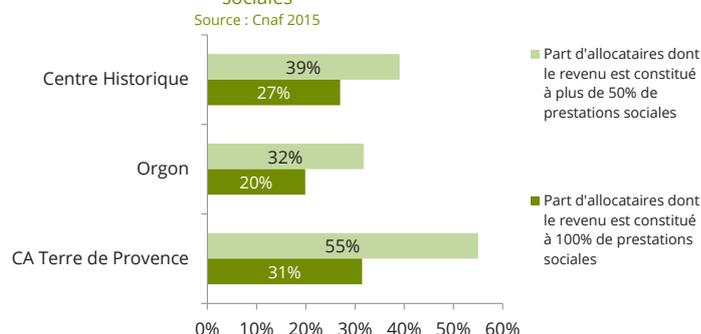
77% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 60 ménages)**. Ainsi 14% des ménages du quartier touchent cette allocation.

### Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

## 27% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

**Ainsi, 39% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 80 ménages) et 27% ont des revenus dépendant totalement des prestations (60 ménages),** contre respectivement 55% et 31% en moyenne dans la CA.

## 16% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Centre Historique	140	57	53	12	25%	17%	14%	16%
Orgon	230	90	87	24	17%	10%	8%	10%
CA Terre de Provence	2 347	882	783	305	9%	5%	5%	6%

Source : Cnam 2015

140 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2015, **soit environ 16% de la population**. L'écart avec la CA est élevé : 10 points.

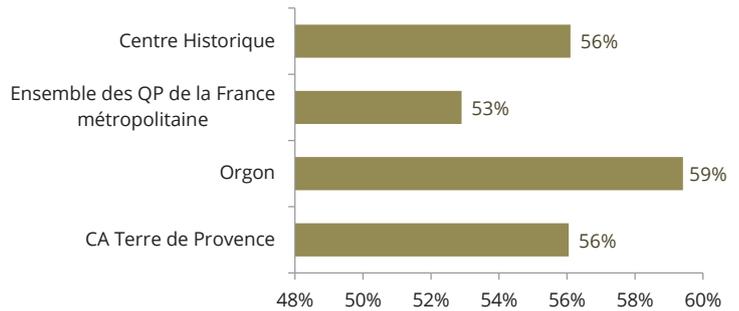
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 25% bénéficient de la CMU-C dans le quartier du Centre Historique.** Malgré tout, **la part des assurés sociaux est faible en comparaison avec l'ensemble des quartiers prioritaires de France métropolitaine.**

## 56% des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation dans le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

**Dans le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 56%**, soit 3 points de plus que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (53%). Il est égal à la moyenne de la CA (56%).

Taux de scolarisation des 16-24 ans  
Source : Insee, RP 2010

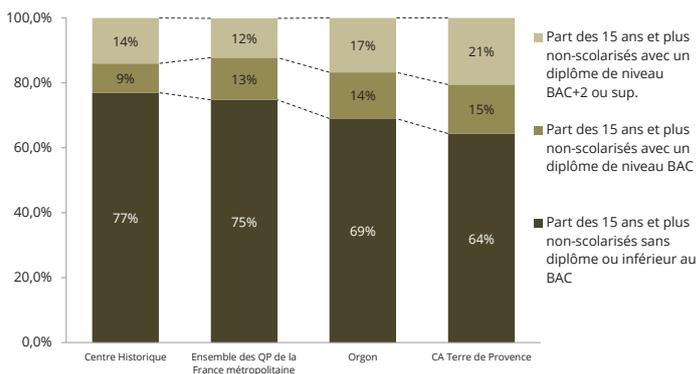


### Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

## 77% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation  
Source : Insee, RP 2010



Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs, dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

**Dans le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 77%**, soit un taux supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Cette part est également supérieure à celle observée sur la CA (64%).

**La part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur est de 14% sur le quartier**, contre 21% au niveau de la CA.

### Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

**Les bas niveaux de formation** (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

**NB :** Les données concernant les collégiens et les lycéens du quartier ne sont pas disponibles car partielles.

## La moitié des 15-64 ans sont en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans dans le quartier est supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (51% contre 47%) mais inférieur à celui de l'ensemble de la CA (64%).

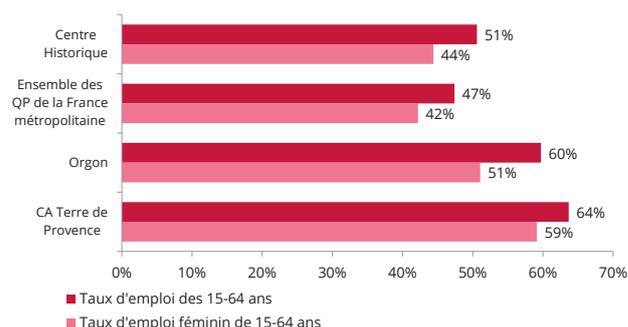
Le **taux d'emploi féminin** est moins élevé que celui des hommes dans le quartier puisqu'il est de **44%** (contre 59% pour la CA).

La population du quartier présente un risque de précarité dans l'emploi plus élevé. **23% des salariés sont en contrat précaire, soit 9 points de plus que la moyenne de la CA.**

La précarité dans l'emploi touche autant les femmes, **puisque 23% des salariées sont en contrat précaire.**

Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



### Note méthodologique :

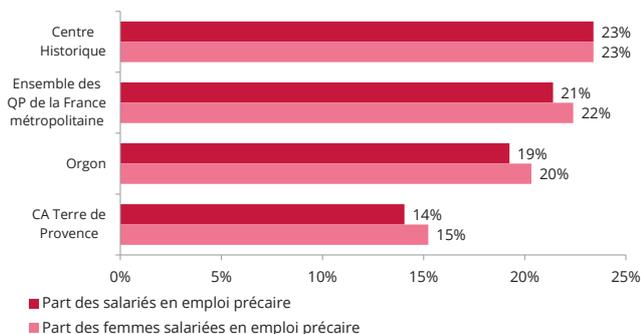
Les données des graphiques «Taux d'emploi des 15-64 ans» et «Part des salariés en emploi précaire» sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

**Le taux d'emploi** rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



## Près d'un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Nb	%
Centre Historique	194	47	24%
QP - CA Terre de Provence	373	89	24%
Orgon	358	85	24%
CA Terre de Provence	5 492	1 181	22%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **190 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier.

Le **taux de chômage de longue durée (deux ans ou plus)** dans le quartier est proche de ceux des territoires hors de la politique de la ville : 24%.

**NB :** la répartition par sexe des DEFM n'est pas disponible pour ce quartier

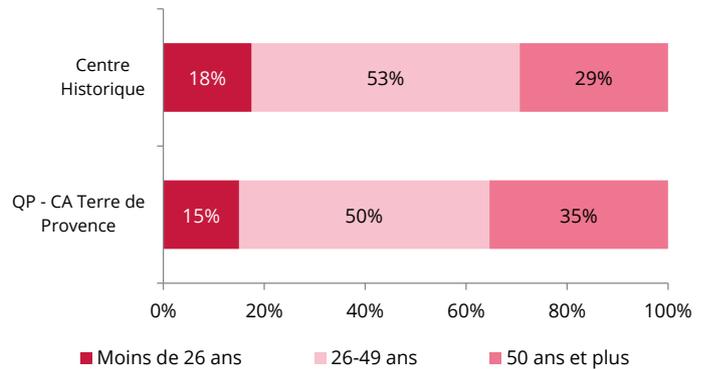
### Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible. Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

## La moitié des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 50 ans

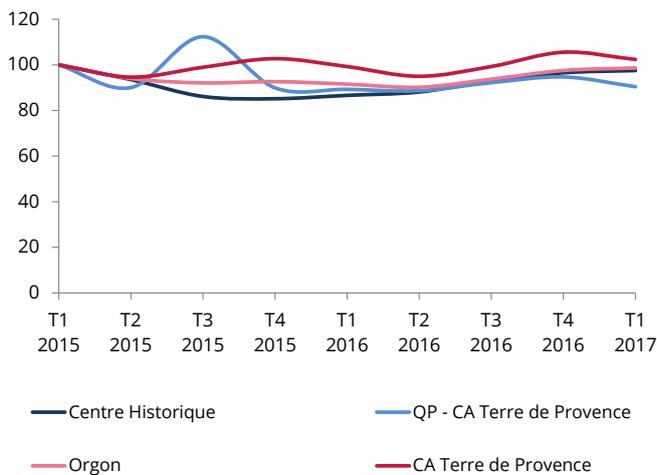
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC. Quelque soit le territoire, **plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans**. Dans le quartier, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 18%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus 29%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC  
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



## Une stabilité du nombre de demandeurs d'emploi en deux ans

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2015)  
Source : Insee, Pôle Emploi



Entre 2015 et 2017, le nombre de demandeurs d'emploi est resté stable, autour de 200 DEFM.

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier représentent 55% de ceux résident dans les QP de la CA et 55% des DEFM d'Orgon.

## 10 contrats aidés sont recensés sur le quartier en 2016

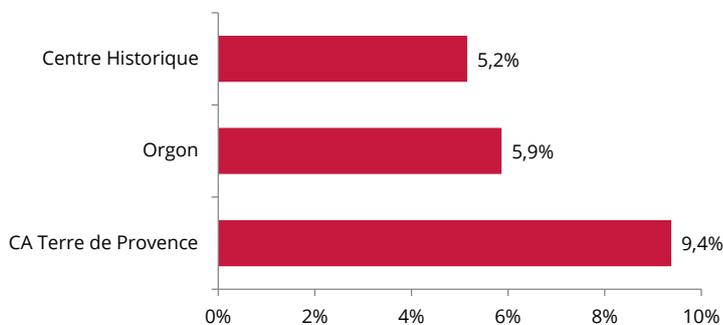
L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'État.

	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
Centre Historique	10	nd	nd
Orgon	21	71,4	28,6
CA Terre de Provence	515	83,5	16,5

Source : Insee, Dares 2016

**En 2016, 10 contrats aidés ont été mis en place dans le quartier du Centre Historique.**

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %  
Source : Pôle emploi - Dares 2016



Lorsque l'on compare le nombre de contrats aidés au nombre de DEFM de catégories ABC, on observe une proportion plus faible dans le quartier qu'ailleurs : 5% contre 9% sur la CA.

## 8 créations d'entreprises concernaient des auto-entrepreneurs sur le quartier en 2015

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
Centre Historique	8	57,1
Orgon	19	50,0
CA Terre de Provence	268	45,1

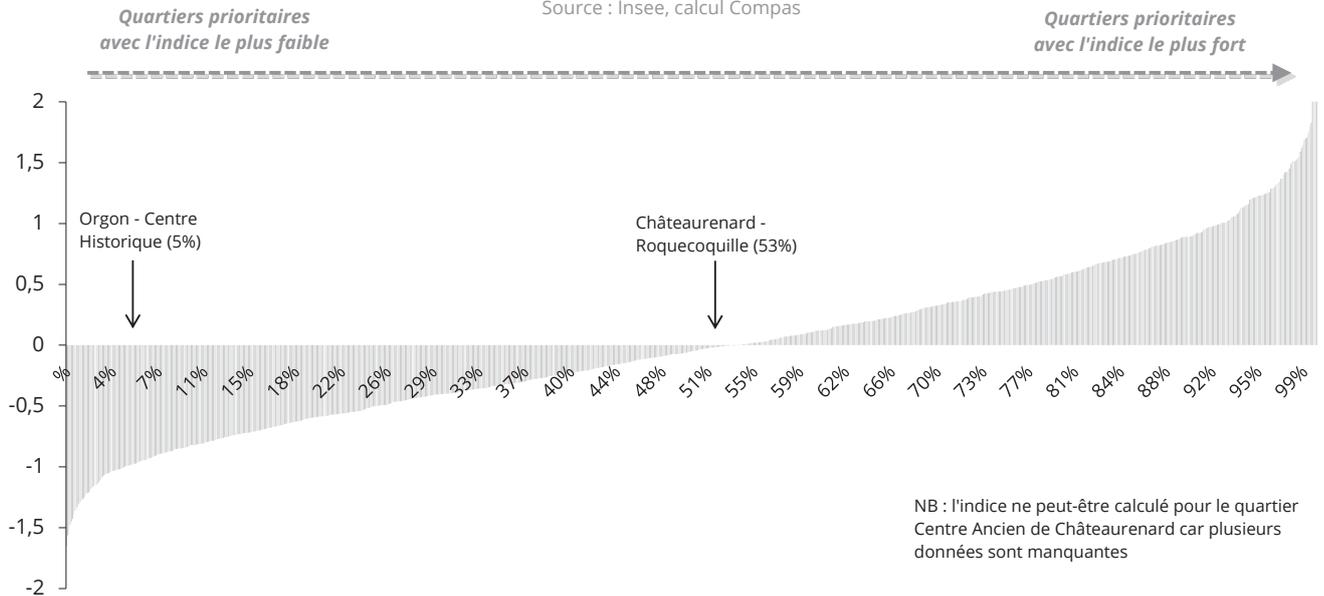
Source : Sirene 2015

**57% des créations d'entreprises en 2015 sont des auto-entrepreneurs sur le quartier**, contre 45% à l'échelle de la CA. Cela concerne moins de 10 auto-entrepreneurs dans le quartier.

# Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

## Répartition des quartiers politique de la ville de France métropolitaine par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficultés place les 4 quartiers prioritaires de la CA Terre de Provence de part et d'autre de l'axe : la totalité de ces quartiers concentrent plus de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains.

**Le quartier Centre Historique d'Orgon se situe au 63ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).**

### Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

